

Compte rendu

Ouvrage recensé :

La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle, Claire Lefebvre et coll., 1982, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, Québec, Éditeur officiel, 2 tomes, 453 et 357 p.

par Kathleen Connors et John Reighard

Revue québécoise de linguistique, vol. 14, n° 1, 1984, p. 227-234.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/602534ar>

DOI: 10.7202/602534ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

*LA SYNTAXE COMPARÉE DU FRANÇAIS
STANDARD ET POPULAIRE :
APPROCHES FORMELLE ET FONCTIONNELLE*

Claire Lefebvre et coll., 1982, Gouvernement
du Québec, Office de la langue française,
Québec, Éditeur officiel, 2 tomes, 453 et 357 pages.

Kathleen Connors et John Reighard

Ce recueil, consacré à la syntaxe, à la morphologie et au lexique du français populaire, constitue en même temps le rapport final d'un projet de recherche sur le français des enfants et des adolescents francophones du quartier centre-sud à Montréal. En tant que travail descriptif-explicatif, c'est le premier de son type. Malgré la polémique qui tourne autour de la qualité de la langue parlée au Québec, on n'a jamais essayé, jusqu'ici, d'analyser, de façon systématique et détaillée, les faits qui permettraient de situer le français québécois populaire par rapport à la langue française en général. Ces analyses portent surtout sur un ensemble d'aspects structuraux de la langue parlée déjà reconnus comme particuliers au français québécois. Ces études sont menées par des linguistes de grande compétence qui ont tous fait des contributions indépendantes à la description du français. Le cadre théorique dans lequel les auteurs (et surtout l'auteur principal) situent leur travail est celui de la théorie dite du gouvernement et du liage (Chomsky, 1981), point important sur lequel nous reviendrons.

Il s'agit donc d'un recueil volumineux, comprenant une série d'analyses très fines, exécutées dans une méthodologie contemporaine par des linguistes qui maîtrisent à fond leurs données et leurs appareils descriptifs. Ne serait-ce que pour la présentation d'un très grand nombre de données, et la mise en parallèle systématique des structures de la langue populaire et standard, ce recueil constitue déjà une contribution importante à la linguistique québécoise.

Un certain nombre de conclusions globales se dégagent de l'étude :

1. Le français du centre-sud de Montréal se présente comme une variété populaire tout à fait analogue à d'autres formes du français populaire.
2. Les différences entre le français populaire et la langue standard sont du même type que celles que l'on peut retrouver entre langues distinctes.
3. Sur le plan de la syntaxe, les différences entre parler populaire et français standard sont minimes, et impliquent beaucoup plus un choix lexical que l'organisation même des règles syntaxiques. (Cette conclusion peut cependant sembler contestable.)
4. Les adolescents du centre-sud, dont la langue quotidienne est précisément le français populaire, témoignent d'une maîtrise étonnante des structures de la langue standard, lorsqu'on la leur demande. (On peut déceler cependant une aire problématique dans l'acquisition structurale des propositions relatives du français normatif.)
5. De façon générale les programmes scolaires en français langue maternelle ne sont pas conçus en fonction de la compétence linguistique réelle des élèves, et répondent mal à leurs besoins.
6. Plus globalement, la réalité du français populaire de Montréal ne correspond absolument pas à l'image traditionnelle d'une langue «malade», «déficiente», ou «inadéquate» que l'on a si souvent voulu lui attribuer. Plus particulièrement, il n'est plus possible, à la lumière de cette étude, d'attribuer à la *langue* des élèves de milieux défavorisés le taux d'échecs et d'abandons scolaires dont ils font les frais.

La publication de cet ouvrage par l'Office de la langue française constitue donc un geste important à l'appui de la «démystification» du «problème linguistique» du français d'ici.

Un des objectifs du «projet centre-sud», dont découle le présent recueil, était la description des différences entre la syntaxe du français standard et celle du parler des adolescents du quartier déjà cité. Parmi les motifs de ce choix il y a le fait que le comportement linguistique de ce groupe d'âge avait été très peu étudié en français. Pourtant, les échecs scolaires relativement importants des adolescents défavorisés sont souvent imputés en partie au français de ces sujets, à la «qualité» de leur langue; leur français serait «déficient», selon certains porte-parole de l'establishment scolaire. (On remarquera la ressemblance entre de tels soupçons et les spéculations entourant le «black English» aux États-Unis.) Dans une autre

perspective, la sociolinguistique s'intéresse à la variation linguistique et, en particulier, à la description objective et détaillée des différences entre variétés linguistiques. Existe-t-il des différences entre les types de divergences possibles entre *langues*, d'une part, et entre *variétés* d'une même langue, d'autre part? La variation manifestée dans les structures syntaxiques est d'un intérêt particulier pour la sociolinguistique, puisque cette discipline, dans sa forme la plus courante en Amérique du Nord, s'est basée jusqu'ici avant tout sur la variation phonétique. Elle s'interroge sur les mécanismes du changement syntaxique et demande s'ils sont de type différent de ceux qui expliqueraient des changements phonétiques et phonologiques. Pour le français parlé à Montréal, l'observation et la description des changements syntaxiques en cours (s'il y en a) sont facilitées par l'existence du corpus Sankoff-Cedergren (Sankoff et Cedergren, 1971). Les adolescents du centre-sud constituent une nouvelle génération de sujets parlants auxquels il est maintenant possible de comparer (sur certains points) les groupes d'âge échantillonnés en 1971. S'il s'agit de chercher des différences entre une langue standard et une variété populaire quelconque, le discours familier des adolescents défavorisés parlant cette variété devrait représenter ces différences à leur maximum : le fait qu'ils parlent en dehors de l'école et en présence du «groupe de pairs» freine la tendance, s'il y en a une, à «trop bien» parler devant un adulte instruit. (C'est dans ces conditions que le projet centre-sud les a étudiés.) Ils présentent ainsi une variété «avancée» de la langue, pas encore corrigée autant qu'elle le sera par les pressions qu'exerce graduellement la société en faveur du standard.

Les contraintes sur ces différences sont-elles plus importantes que celles qui régissent les différences entre les langues? L'intercompréhension qui caractérise les dialectes reflète-t-elle une limite absolue sur les différences qualitatives que l'on peut trouver entre les grammaires en cause? Les articles de ce recueil reflètent bien l'effort de la part des auteurs pour répondre à cette question. Ils fixent leur attention sur l'analyse de structures dont la forme est différente en français populaire (à Montréal et ailleurs) de celles du français standard. Les articles sont donc consacrés aux particularités structurales suivantes :

1. Les formes interrogatives;
2. Les constructions relatives;
3. La grammaire des pronoms clitiques : datifs, dislocations et reduplications;

4. La morphosyntaxe de certaines catégories grammaticales : des adverbes dé-adjectivaux, *TOUT*, mots-WH, *ÊTRE*;
5. Les caractéristiques des phrases disloquées;
6. L'interprétation (sémantique) de certains types de phrases impératives et interrogatives employées comme requêtes, les coordonnées qui remplacent, ou qui ne remplacent pas, les relatives non restrictives et finalement les superlatives comprenant le *pas* «*explétif*».

D'autres structures sont examinées dans une perspective plus psycholinguistique que purement descriptive :

1. Les formes provenant de leur discours spontané (telles que citées dans les différents articles descriptifs-explicatifs);
2. Les formes employées par les adolescents dans les «sketches», pendant lesquels ils imitaient des variétés de français autres que la leur;
3. Les formes et les réactions élicitées dans l'étude de leur acquisition des propositions relatives : pour cette dernière étude, on a recouru à divers tests :
 - a. d'imitation (répétition);
 - b. de discrimination auditive;
 - c. de réponses aux questions WH (syntaxiquement très contraintes);
 - d. de paraphrase;
 - e. de jugement.

Dans une autre section, les auteurs évaluent l'adéquation du syllabus scolaire aux problèmes découverts : en particulier, à la méconnaissance, chez les adolescents, de certains aspects de la relativisation standard.

Dans un dernier chapitre, les auteurs décrivent les méthodes utilisées dans la cueillette du corpus et projettent l'exploitation ultérieure de ces données (ainsi que des résultats d'analyse) pour la poursuite des objectifs généraux de leur recherche.

Un des aspects les plus originaux de cette étude est l'application de la méthodologie psycholinguistique à l'examen de la compétence linguistique de ces adolescents face aux structures de la langue standard. Il s'agit de la série de tests — de répétition, de compréhension, d'élicitation et de simulation — qui ont démontré que les sujets sont en général parfaitement capables de comprendre et même d'utiliser les structures de la langue standard, même s'ils s'en servent peu dans leur discours spontané.

Les sujets manifestent une compréhension adéquate, même des rares formes standard dont ils ne maîtrisent pas la production. Ainsi peut-on rejeter complètement l'opinion selon laquelle le français populaire de Montréal serait assez différent du français standard de l'école pour provoquer des erreurs graves et massives de compréhension et des échecs scolaires. De plus, les mêmes adolescents font preuve d'une capacité de produire certaines formes standard qu'ils n'emploient pas normalement, dès qu'on leur donne l'occasion de simuler le comportement de locuteurs plus «standard» qu'eux (cf. les «sketches», mentionnés ci-dessus).

Une des études isole, par contre, un des domaines (rares, vraisemblablement) où les informateurs adolescents n'ont pas la compétence «standard». On montre, en particulier, les types d'erreurs systématiques que la semi-compétence peut provoquer. Suite à l'étude empirique de ces phénomènes, on postule des stades dans l'acquisition de la relativisation standard en français. Ces propositions ont fait l'objet d'une critique très récente (Lafontaine, 1984).

Un travail de cette envergure n'en donne pas moins lieu à un certain nombre de questions, qui découlent entre autres des conclusions sur lesquelles l'auteur principal insiste : on relève par exemple que les types de différences rencontrées entre dialectes sont analogues aux différences entre les langues. Qu'est-ce que cela veut dire? On n'a sûrement pas cerné ce qui constitue une différence «dialectale» entre deux parlars, par opposition à une différence de langue. La question de l'intercompréhension ne sera d'aucun secours si on insiste sur la nécessité de trancher ici par des moyens formels (en situant les différences structurales dans des composantes de la grammaire).

Nous avons vu que les auteurs (surtout l'auteur principal), en suivant un courant dominant en grammaire générative, imputent la plupart des différences entre le français standard et le français populaire au lexique. Le problème ici tourne autour de la question de définir ce qui est lexical et ce qui est syntaxique. La façon de trancher semble dépendre étroitement des préférences qui découlent des orientations théoriques. Pour démontrer qu'une différence n'est pas syntaxique, suffit-il de constater qu'on peut la voir comme *résultat* d'un choix lexical? Les différences évidentes qu'on essaie d'expliquer sont, elles, structurales, et les items lexicaux impliqués sont, eux, des mots grammaticaux.

Plus concrètement, par exemple (Lefebvre, pp. 73-124), devrait-on réduire les différences entre les formes interrogatives en français standard et populaire à l'allongement de la liste des mots WH dans cette dernière variété? On voit que les mécanismes de l'élaboration des formules interrogatives se répètent (en partie) de «mot WH» en «mot WH», quand ces derniers sont représentés, justement, comme des mots. L'auteur est tout à fait conscient de ce problème. Son argumentation tourne surtout autour de l'observation que les locuteurs ne semblent plus analyser tous les morphèmes impliqués dans certaines formules interrogatives, telles qu'on les représenterait dans une analyse syntaxique classique. Mais l'inconscience de la part des locuteurs de l'analyse morphologique suffit-elle pour motiver le rejet descriptif d'une telle analyse? Le problème est très complexe : si l'auteur a opté pour une description lexicale du phénomène, c'est en partie parce que le français populaire de Montréal réserve des traitements partiellement divergents à différents sous-ensembles des mots interrogatifs et des formules qui peuvent les suivre. On peut penser que les mécanismes qui spécifient la distribution des morphèmes WH proprement dits, cependant, sont morphologiques et syntaxiques.

Il est certain que les articles théoriques du recueil ne s'adressent pas au public sans Ph.D. en linguistique (avec spécialisation en grammaire générative). Certains des articles descriptifs, par contre, sont accessibles aux linguistes moins spécialisés. Ce livre n'est pas, de toute façon, un travail de vulgarisation et les auteurs ne l'ont pas présenté ainsi. Le besoin de vulgarisation des faits du français québécois reste, en effet, à combler.

Pour ce qui est de la partie empirique de la recherche centre-sud, il aurait été possible d'utiliser des tests statistiques pour évaluer les résultats des «sketches» et des épreuves de production, de perception et de jugement, études portant sur les formes interrogatives et relatives (pp. 171-207; pp. 321-366). On aurait pu déterminer dans quelle mesure les différences étudiées étaient significatives : celles, par exemple, entre le comportement linguistique des adolescents de la classe populaire et celui de groupe contrôle de la classe moyenne (p. 322). Sans tests proprement statistiques, l'emploi du terme «significatif» dans le cadre d'une étude empirique (cf. pp. 186, 352, 355) porte à confusion.

Puisque, justement, un des types de différences qui intéressaient les auteurs étaient ceux qui pourraient indiquer des changements syntaxiques entre deux générations, ils auraient pu étudier un plus grand nombre

d'informateurs adultes (N = 6, p. 17) pour représenter la génération avant celle des informateurs principaux. Puisqu'on considérait que la communauté linguistique du centre-sud était relativement homogène (à la p. 406, en particulier; l'emploi d'un réseau social constitué de 52 enfants et adolescents au lieu d'un échantillon stratifié pour représenter la population cible), pourquoi ne pas y ajouter les informateurs du corpus Sankoff-Cedergren qui habitaient le centre-sud et qui, à la fin des années 1970, étaient dans le groupe d'âge des parents des informateurs principaux? Si on présume l'homogénéité linguistique de la communauté (et pour n'étudier intensivement que six informateurs adultes du quartier, il fallait le faire), on peut abandonner l'exigence que les adultes soient les parents des enfants étudiés (p. 410). Si les auteurs ne l'ont pas fait, c'est peut-être qu'ils considèrent que les parents continuent à influencer crucialement la grammaire de leurs enfants entre 6 et 18 ans. Il n'y a pas d'affirmation explicite dans ce sens.

Finalement, il faut avouer que, devant un ensemble si impressionnant d'études sur le français québécois, la politique de l'OLF nous laisse perplexes. Malgré l'investissement important par cet organisme et par le FCAC (pp. 15-16) et malgré le rendement énorme de l'équipe de recherche qu'ils ont subventionnée, cet ouvrage n'a pas bénéficié de publicité, ni de diffusion à grande échelle. Nous espérons que cette absence de promotion ne traduit pas une sous-estimation (de la part de l'Office) de la contribution qu'ont faite ces auteurs à nos connaissances du français parlé et de son utilisation au Québec.

*Kathleen Connors
John Reighard
Université de Montréal*

Références

- CHOMSKY, N. (1981), *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris Publications.
- LAFONTAINE, L. (1984), *Les difficultés syntaxiques des enfants à l'écrit au primaire*, thèse de doctorat (linguistique), Université de Montréal.
- SANKOFF, G. et H. CEDERGREN (1971), "Some results of a sociolinguistic study of Montreal French", dans *Linguistic diversity in Canadian society*, Edmonton, R. Darnell ed., Linguistic Research.